

PADD

SCoT Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Atelier Environnement

Objectifs des ateliers thématiques :

- (Re)définir le projet de territoire à horizon 20 ans,
- **Répondre aux nouveaux enjeux du diagnostic** (qui s'inscrivent dans le cadre du code de l'urbanisme) (cf diapo suivante),

Les « règles du jeu » :

- L'attention est ici focalisée sur les éléments à modifier ou à compléter,
- Ces ateliers ne sont pas des ateliers de restitution, mais d'échange : les élus doivent avoir le dernier mot sur leur projet.

Contenu du PADD (code de l'urbanisme) :

Le PADD fixe les objectifs des politiques publiques :

- d'urbanisme,
- du logement,
- des transports et des déplacements (avec une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacement),
- d'implantation commerciale,
- d'équipements structurants,
- de développement économique, touristique et culturel,
- de développement des communications électroniques,
- de qualité paysagère,
- de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles,
- de lutte contre l'étalement urbain,
- de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

Programme de l'atelier ENVIRONNEMENT



La ressource
en eau



Patrimoine
naturel et TVB



Energie



Thématiques
diverses

Programme de l'atelier ENVIRONNEMENT

Rappel des enjeux environnementaux issus du diagnostic

→ *Qu'est ce qui est « en jeu » sur le territoire ?*



Réflexion sur les objectifs du **PADD**

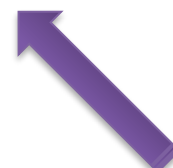
→ *Quelle volonté face aux enjeux identifiés ? Que souhaite-t-on ?*

Quelle stratégie déployée ?



Données du SCOT 2011

→ *Qu'existait il déjà ?*



« Boîte à outil » du DOO

→ *Qu'est il possible de faire ?*

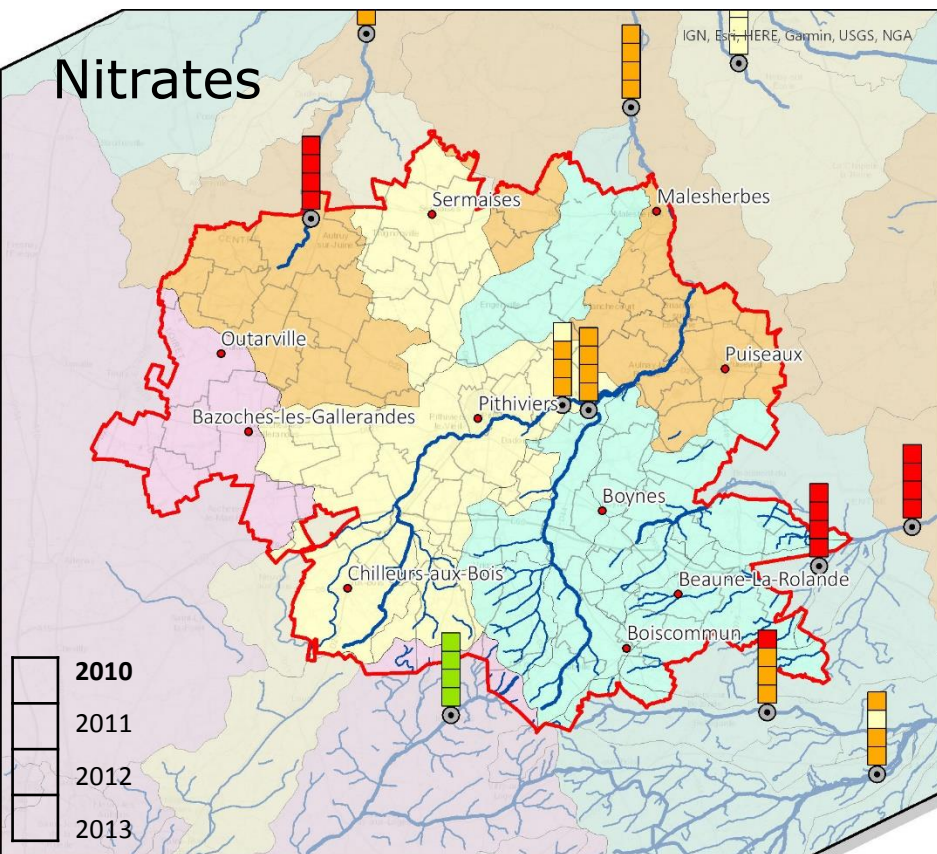


LA RESSOURCE EN EAU

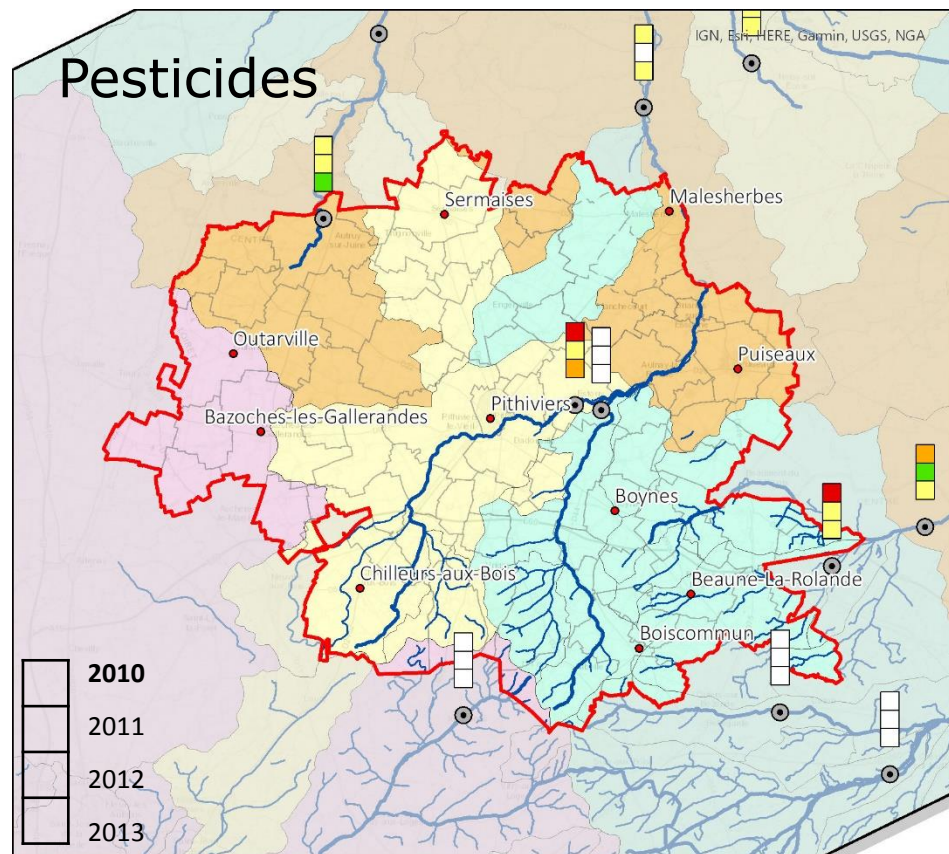
Amélioration qualitative

Une qualité des eaux superficielles préoccupante

➤ Des taux de nitrates élevés.

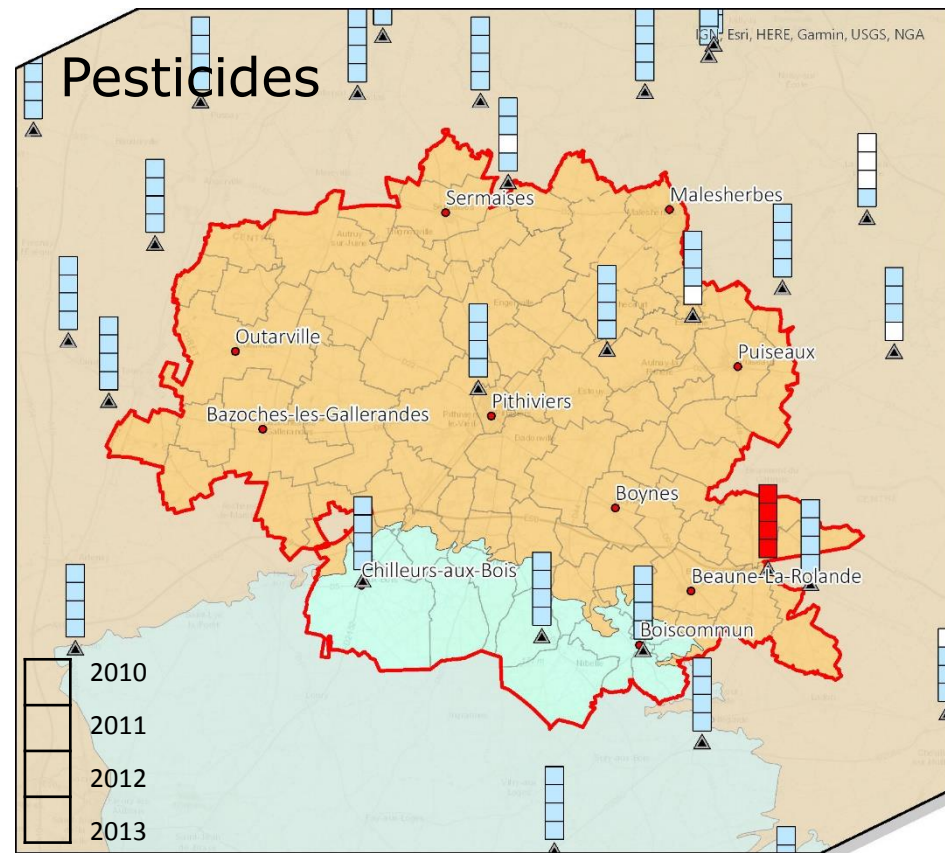
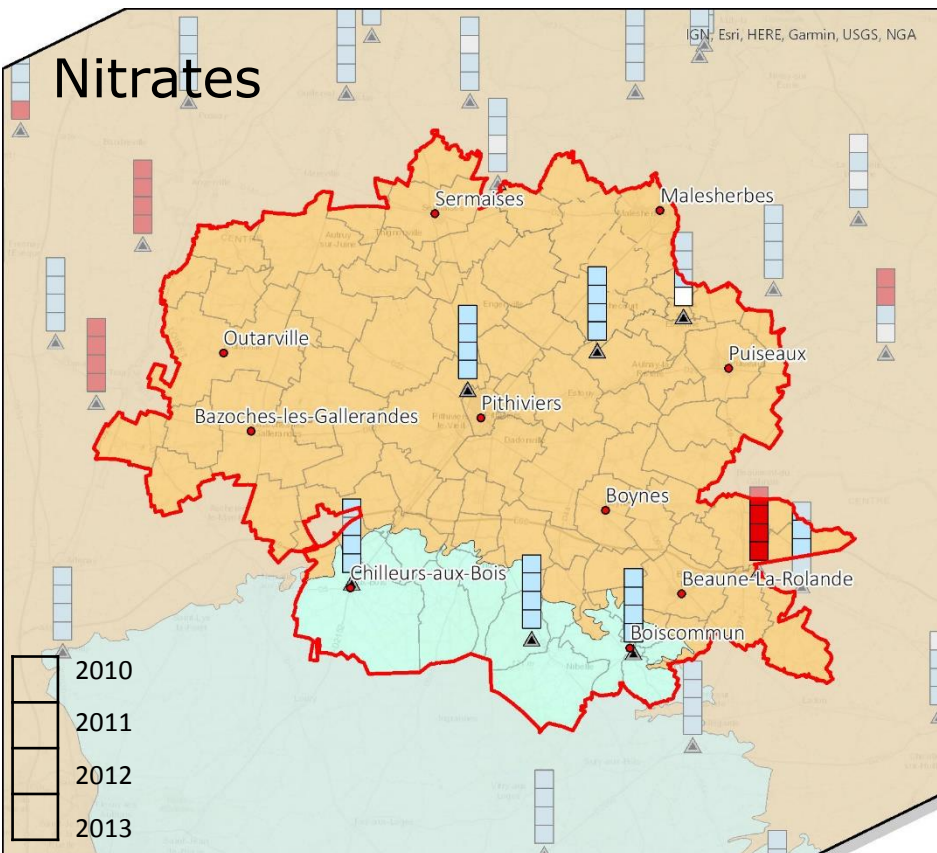


➤ Une présence de pesticides avérée.



Une qualité des eaux souterraines à surveiller

- Des taux de nitrates et de pesticides moins préoccupants mais une nappe de Beauce dans un contexte qualitatif sensible.



Ressource en eau : quels objectifs pour le PADD ?

Les enjeux révisés

➔ L'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines, principalement en ce qui concerne les taux de nitrates.

RAPPEL

PADD 2011

Reprise stricto-sensu des objectifs du SAGE

Objectifs cantonnés à l'assainissement :


- *Respect des normes pour l'assainissement*
- *Donne priorité au SPANC en zone rurale*
- *Associe assainissement et urbanisation*

Proposition d'objectifs révisés

- Œuvrer à la mise en œuvre d'un assainissement performant.
- Favoriser la mise en œuvre de pratiques et équipements visant à réduire la pollution de la ressource en eau : gestion différenciée, pratiques culturales adaptées, dispositifs tampons...
- Protéger les zones sensibles (captages) par la prise en compte des périmètres réglementaires adaptés.
- Limiter l'urbanisation et l'imperméabilisation, notamment au sein du complexe de vallées affluentes de l'Essonne ?


Ressource en eau : quelles actions potentielles dans le DOO ?



 Rappeler l'intégration des périmètres de protection de captage et de leurs servitudes (DUP) dans les PLU. En cas d'absence de servitudes, mener une réflexion sur le zonage adapté et les activités autorisées. ✓


 Inciter à la réalisation de programme préventif de maîtrise des sols dans les secteurs AEP sensibles.

 **Dimensionner l'urbanisation future en corrélation avec les capacités épuratoires des équipements du territoire.**

 **Réaliser, lors de la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme, un schéma directeur d'assainissement à l'échelle communale ou intercommunale.**

 Permettre la mise en œuvre de dispositifs tampons pour limiter le transfert de polluants par le drainage.

 Encourager les pratiques agricoles favorables à la préservation de la qualité de la ressource en eau. ✓

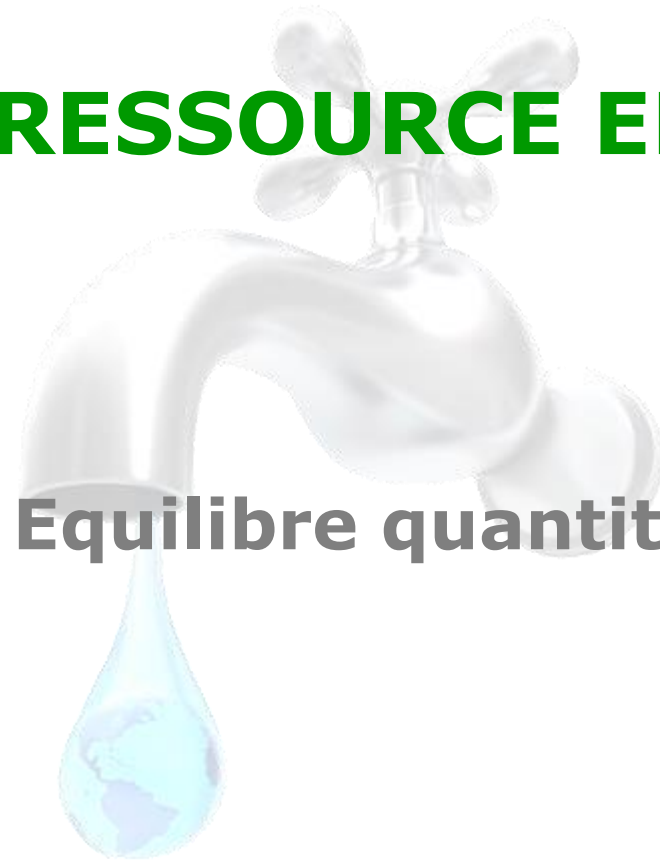
 Rappeler l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires pour les collectivités (1^{er} janvier 2017) et particuliers (1^{er} janvier 2019) et encourager les solutions alternatives et la communication via les structures dédiées (collectivités, jardinerie).

 Prescriptions

 Recommandations

✓ *Outil utilisé dans le SCOT 2011*

LA RESSOURCE EN EAU



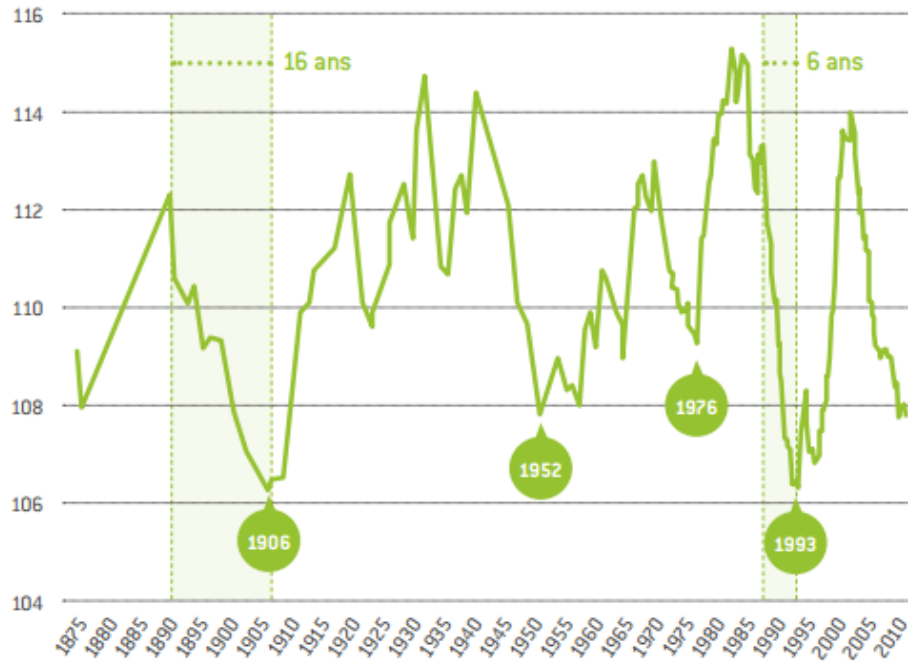
Equilibre quantitatif

Un équilibre quantitatif fragile

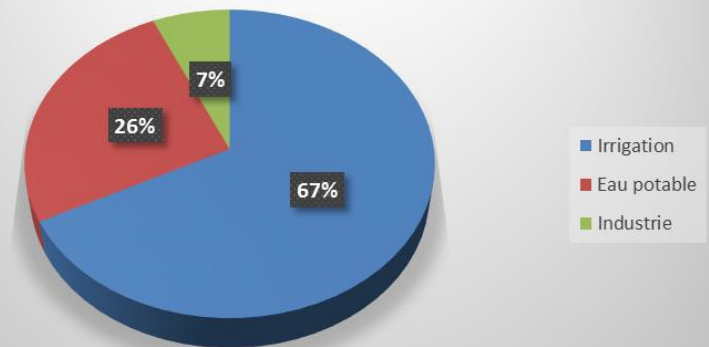
- La nappe de Beauce : un équilibre quantitatif fragile et des besoins agricoles prépondérants
- Des outils de gestion déjà mis en œuvre.

Variation du niveau de la nappe de Beauce

Sucrerie de Toury (28), de 1875 à octobre 2012 — Cote NGF (en mètre)
Source : DREAL Centre-Val de Loire



Répartition des volumes d'eau prélevés par usage en 2012



Ressource en eau : quels objectifs pour le PADD ?

Les enjeux révisés

➔ La préservation de l'équilibre entre besoins et ressource

RAPPEL

PADD 2011

*Reprise stricto-sensu
des objectifs du SAGE*

Proposition d'objectifs révisés

- Veiller à l'équilibre entre consommation et production.
- Promouvoir les actions favorisant les économies d'eau pour les agriculteurs et autres acteurs ?

Ressource en eau : quelles actions potentielles dans le DOO ?



Dimensionner l'urbanisation future en corrélation avec la ressource AEP.



Veiller à l'accueil d'activités adaptées.



Encourager la mise en place par les collectivités des méthodes de gestion alternative des espaces verts plus économes en eau, comme des démarches de gestion différenciée (lien avec la gestion des eaux pluviales).



Inciter à la réalisation d'étude de pré faisabilité de système d'arrosage par eaux de pluie pour tout projet d'aménagement.



Encourager à la diffusion de « bonnes pratiques » de gestion et d'économie d'eau par le biais d'opérations de communication et de sensibilisation des particuliers et des entreprises.



Enclencher une réflexion sur la réutilisation des eaux usées pour l'irrigation et les espaces verts ?



Inciter la mise en œuvre de pratiques agricoles plus économes en eau.

Prescriptions

Recommandations

Outil utilisé dans le SCOT 2011

LA RESSOURCE EN EAU



Gérer les eaux pluviales

Ressource en eau : quels objectifs pour le PADD ?

Les enjeux révisés

➔ La mise en œuvre d'une gestion adaptée des eaux pluviales, pour diminuer le risque inondation

RAPPEL

PADD 2011

Pas d'objectifs pour les eaux pluviales


Un objectif pour réduire les risques inondations qui intègre la gestion des ruissellements

Proposition d'objectifs révisés

- Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les réflexions d'aménagement, en accord avec les dispositions du SAGE.
- Encourager la mise en œuvre de Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales sur les communes les plus sensibles ?
- Encourager la valorisation de l'eau pluviale dans l'habitat ?


Ressource en eau : quelles actions potentielles dans le DOO ?



 Etudier la mise en œuvre, par les aménageurs publics et privés, de systèmes de rétention alternatifs des eaux pluviales : rétention à la parcelle, techniques de construction alternatives type toits terrasse ou chaussée réservoir, tranchée de rétention, noues, bassins d'infiltration... ✓

 **Dans des communes particulièrement sensibles, le règlement des documents d'urbanisme peut imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées et éco-aménageables.**

 Prescriptions

 Veiller à la réalisation, lors de la révision ou de l'élaboration des documents d'urbanisme, d'un schéma directeur des eaux pluviales à l'échelle communale ou intercommunale en particulier pour les communes soumises à un PPRI.

 Recommandations

 Décliner un volet « Eaux pluviales » dans le zonage d'assainissement. Ce zonage pluvial peut être repris dans le PLU. ✓

✓ **Outil utilisé dans le SCOT 2011**

 Encourager la récupération de l'eau pluviale dans l'habitat

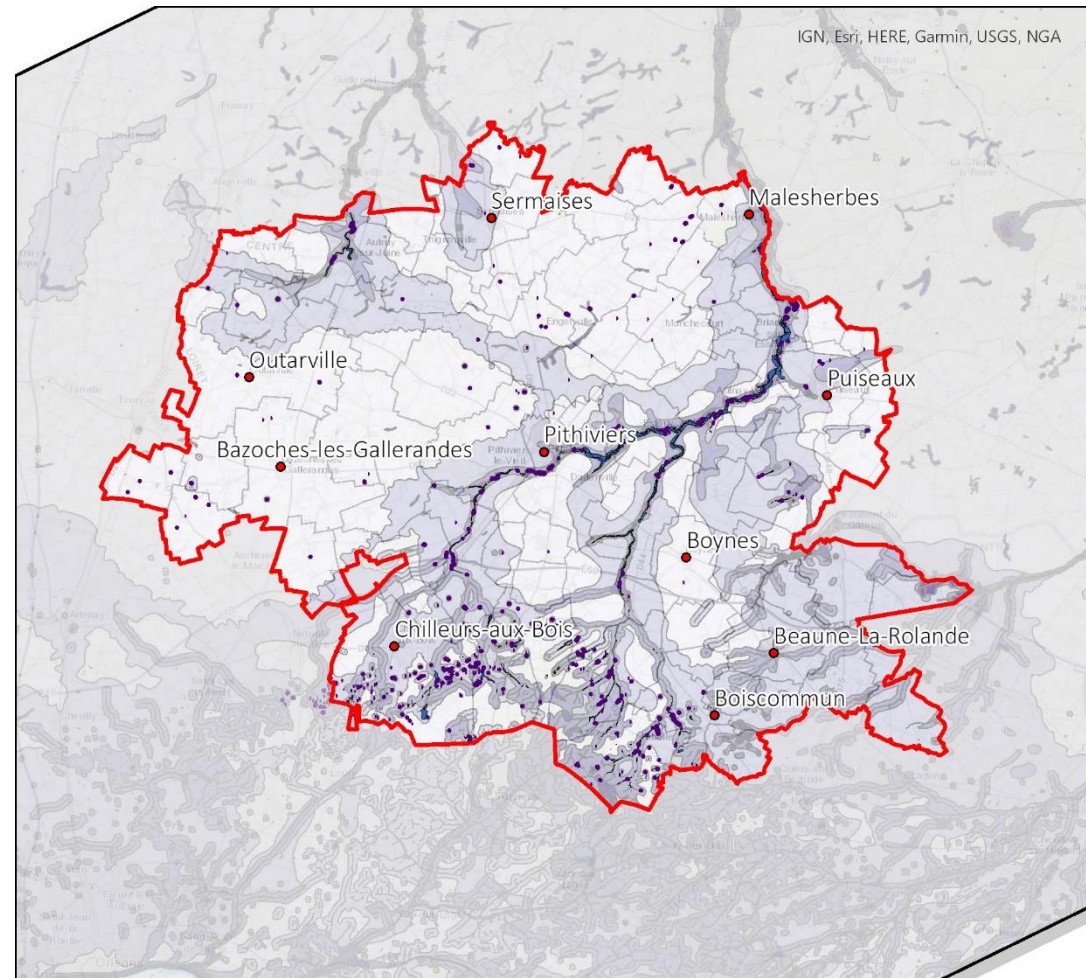


LA RESSOURCE EN EAU

Préserver les zones humides

Les zones humides : une connaissance, une protection et une valorisation qui se renforcent

- Des zones humides très localisées
- Des inventaires bien déployés
- Une prise de conscience généralisée mais des menaces toujours pesantes



Ressource en eau : quels objectifs pour le PADD ?

Les enjeux révisés

➔ La protection et la valorisation des zones humides, notamment pour les zones emblématiques de la vallée de l'Essonne et de la Forêt d'Orléans

RAPPEL

PADD 2011

Plusieurs objectifs présentant une volonté de :


- *Conserver les zones humides*
- *Préserver leur fonctionnalités*
- *Restaurer leur capacité hydraulique*
- *Reconquérir ces espaces*
- *Assurer les continuités écologiques*

Proposition d'objectifs révisés

- Achever la connaissance des zones humides par la finalisation des inventaires communaux en accord avec les dispositions du SAGE et des SDAGE.
- Intégrer la protection des zones humides dans les politiques locales d'aménagement.
- Promouvoir les actions de valorisation des zones humides afin de sensibiliser les habitants du territoire à leur intérêt ?

Ressources en eau : quelles actions potentielles dans le DOO ?



 Finaliser les inventaires communaux sur le territoire en se référant au « guide méthodologique pour l'inventaire communal des zones humides » produit par le SAGE.

 Adopter des règles de zonages permettant la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme. ✓

 **Soutenir les initiatives et actions de préservation et de valorisation des zones humides ?**

 Prescriptions

 Recommandations

✓ *Outil utilisé dans le SCOT 2011*

PATRIMOINE NATUREL ET TRAME VERTE ET BLEUE

Déclinaison locale de la Trame Verte et Bleue

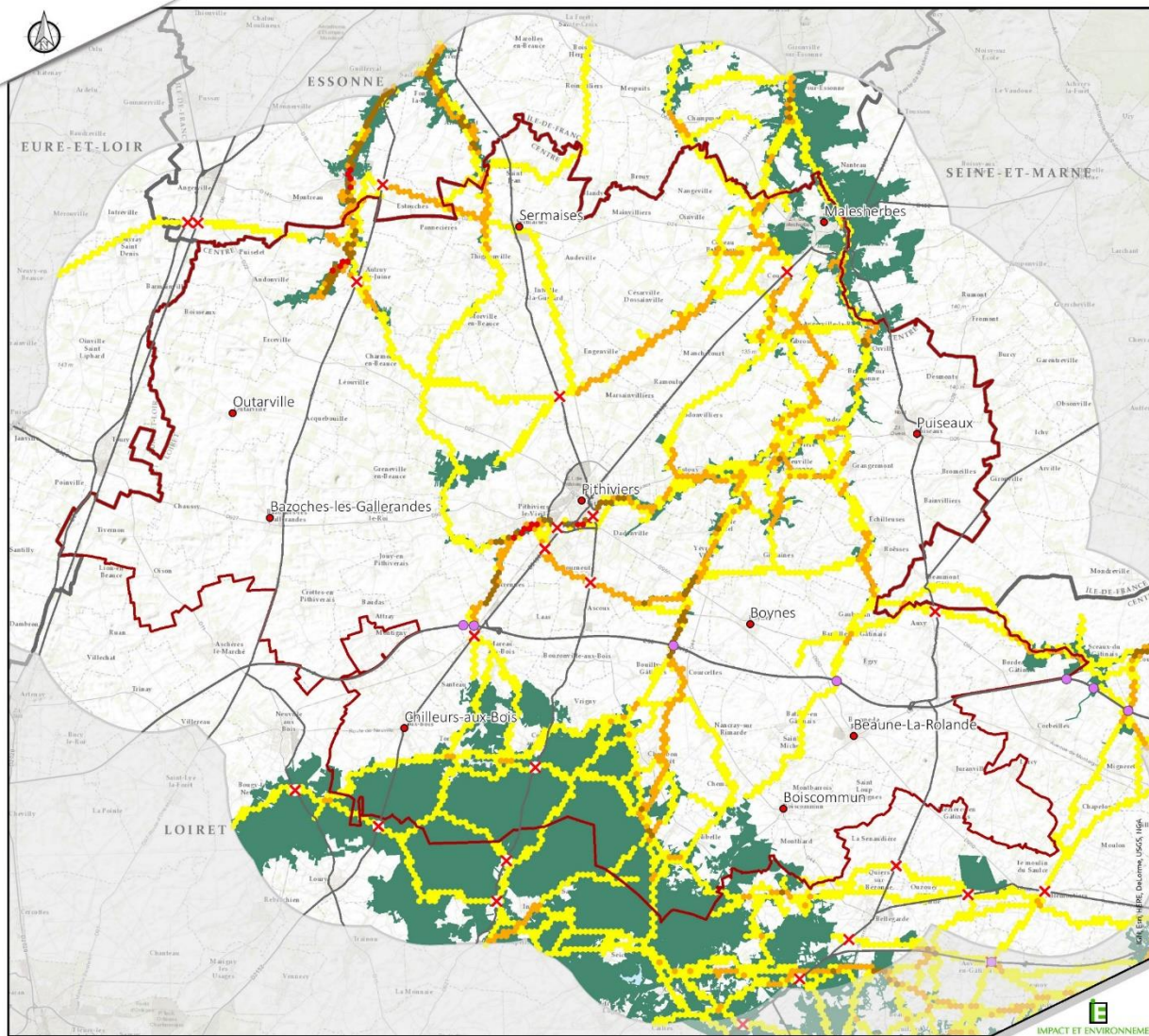


TVB : un réseau écologique bien identifié

RESEAU ECOLOGIQUE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE PAYS BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS

Légende :

- Réservoirs de biodiversité, toutes sous-trames confondues
- Mailles du territoire concernées par au moins un :
 - Axe fonctionnel d'une sous-trame
 - Axe fonctionnel de 2 sous-trames
 - Axe fonctionnel de 3 sous-trames
 - Axe fonctionnel de 4 sous-trames
- Eléments fragmentants principaux
- Intersections avec les éléments fragmentants principaux
- Eléments reconnectants principaux
- Périmètre du SCOT
- Aire d'étude
- Principaux pôles du SCOT
- Limites départementales



Fond cartographique : Fond cartographique ESRI
 Source des données : Biotopie
 Auteur : JL



Les enjeux révisés

- ➔ Une déclinaison locale de la Trame Verte et Bleue identifiée à l'échelle du Pays afin de garantir la préservation, la valorisation et l'amélioration du maillage écologique et du cadre de vie.

RAPPEL

PADD 2011

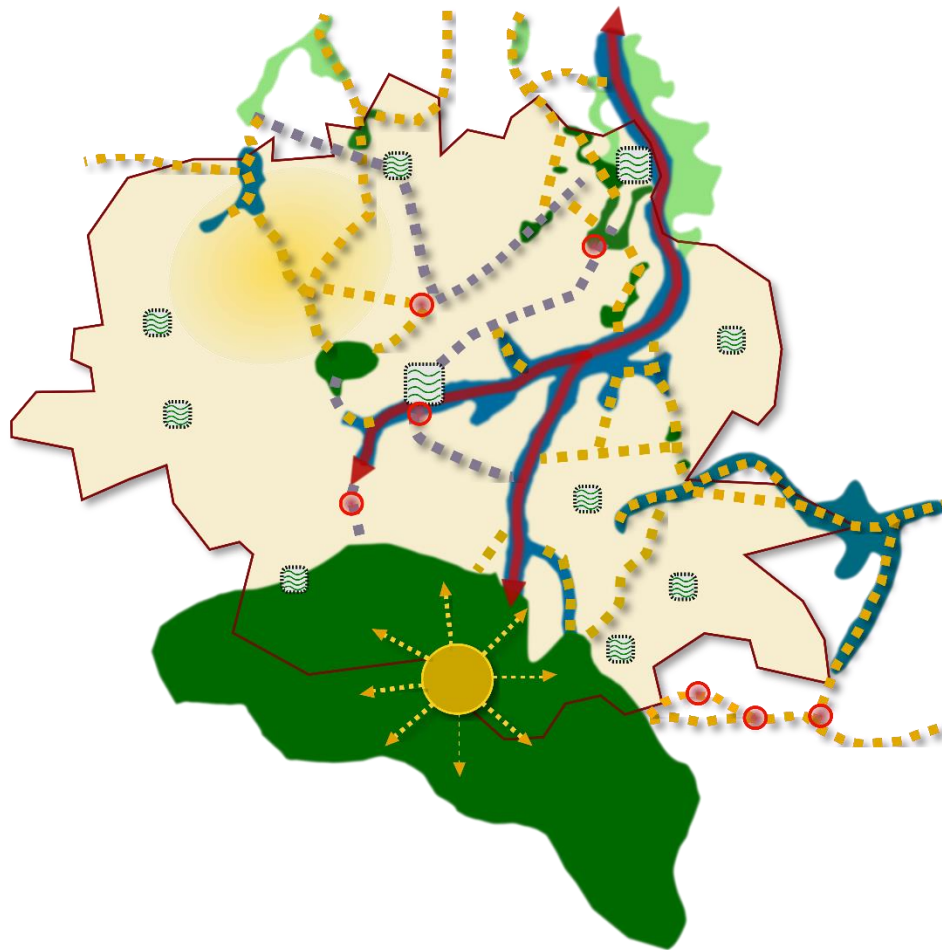
Sujet bien couvert malgré l'absence d'une TVB à l'échelle du Pays. Plusieurs objectifs présentant une volonté de :

- *Conserver voire renforcer la richesse de milieux naturels*
- *Protéger le maillage des sites d'intérêt écologique pour maintenir la biodiversité*

Proposition d'objectifs révisés




- Veiller à la déclinaison de la TVB au niveau local et à sa protection adaptée, notamment vis-à-vis de l'urbanisation et de l'agriculture.
- Favoriser la restauration et la valorisation des continuités écologiques locales en s'appuyant sur le plan d'actions défini sur le Pays

TVB : proposition de traduction cartographique PADD






Préserver les continuités écologiques :




A forts enjeux :

-  Réservoirs biologiques principaux
-  Réservoirs biologiques complémentaires
-  Corridors écologiques majeurs



Complémentaires :

-  Réservoirs biologiques complémentaires
-  Corridors écologiques
-  Zone de corridors écologiques diffus

Améliorer la fonctionnalité de la TVB :

-  Continuités du milieu agricole à renforcer
-  Corridors écologiques à renforcer/valoriser
-  Points de sensibilité à résorber

Diffuser la biodiversité sur l'espace inter-trame :

-  Espaces urbains où appliquer le principe de "Nature en ville"
-  Espace essentiellement agricole où promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité

Patrimoine naturel/TVB : quelles actions potentielles pour le DOO ?





 Identifier les espaces naturels, agricoles ou forestiers à protéger. Possibilité d'en définir la localisation et la délimitation précise. ✓

 **Imposer la réalisation d'une étude d'impact préalablement à toute ouverture à l'urbanisation de nouveaux secteurs.**

 **Définir des objectifs de maintien ou de restauration de continuités écologiques dans les zones faisant l'objet d'une ouverture à l'urbanisation.**

 **Imposer une OAP TVB dans les PLU ou PLUi qui accueillent un réservoir de biodiversité majeur.**

 Engager une réflexion sur la perméabilité des infrastructures existantes et futures et de préconiser des passages à faune si nécessaire. ✓

 Espèces invasives : Recommander la vérification de l'absence d'espèces végétales invasives dans les aménagements publics et dans l'annexe végétale des PLU

 Prescriptions

 Recommandations

✓ **Outil utilisé dans le SCOT 2011**

PATRIMOINE NATUREL ET TRAME VERTE ET BLEUE

Les espaces inter-trame



Les enjeux révisés

➔ La prise en compte accrue de la biodiversité sur l'espace inter-trame

RAPPEL

PADD 2011

Espace inter-trame pris en compte tant dans l'espace urbain qu'agricole


Proposition d'objectifs révisés

- Promouvoir des pratiques favorables à la biodiversité dans l'espace agricole ?
- Favoriser le principe de Nature en ville sur l'espace urbanisé ?

Patrimoine naturel/TVB : quelles actions potentielles pour le DOO ?




 Définir des secteurs dans lesquels l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à l'obligation de respecter des performances environnementales renforcées.

 **Imposer une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, éventuellement pondérées en fonction de leur nature, afin de contribuer au maintien de la biodiversité en ville (outil dit «coefficient de biotope»).**

 Prescriptions

 Recommandations

 Veiller à l'intégration du végétal dans les opérations d'aménagement (plantations, trames vertes et bleues, ...) et, lorsque c'est possible, la connexion avec les espaces agricoles ou naturels voisins permettant ainsi de consolider la politique en faveur de la protection de la richesse du patrimoine naturel. ✓

✓ *Outil utilisé dans le SCOT 2011*

 Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et inciter à la préservation des éléments naturels d'intérêt au sein de la matrice agricole. ✓

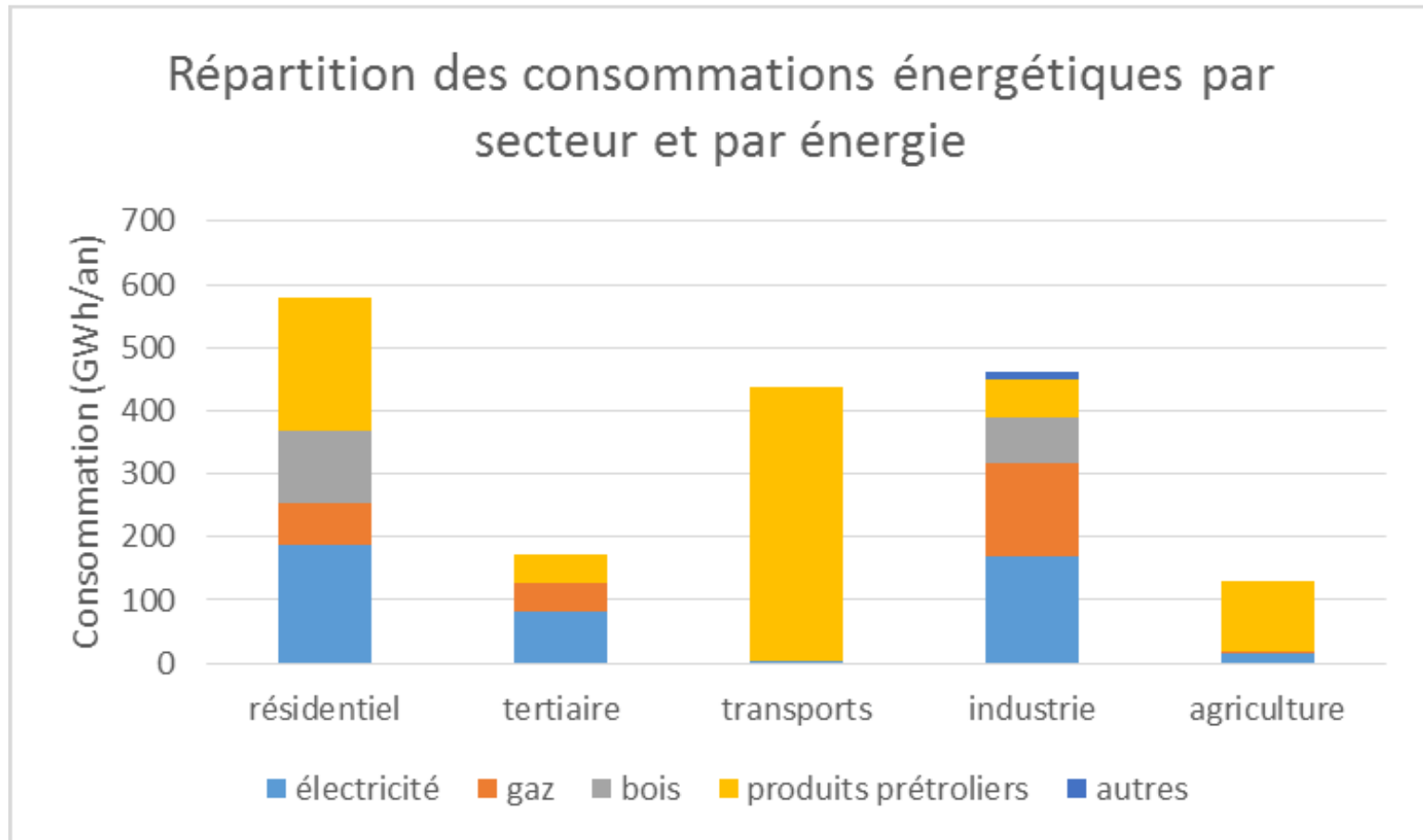
LA TRANSITION ENERGETIQUE

« Consommer moins »



Les secteurs à forte consommation énergétique bien identifiés

- Les secteurs résidentiel, des transports et du tertiaire qui représentent plus de 2/3 de la consommation énergétique globale



Energie : quels objectifs pour le PADD?

Les enjeux révisés

➔ La réduction de la consommation d'énergie
(consommer moins)

RAPPEL

PADD 2011

Objectifs de développement d'une réelle stratégie à l'échelle du Pays axé sur les économies d'énergie abordant notamment :

- *La stratégie de mobilité, vers une diminution des déplacements et de l'utilisation de la voiture personnelle*
- *L'application de critères de performances énergétiques pour les nouvelles constructions*

Propose la réalisation d'un Plan Climat Territorial.

Proposition d'objectifs révisés

- Réduire la consommation énergétique des bâtiments neufs et existants.
- Réduire les besoins en déplacements et développer les alternatives comme le covoiturage et les modes actifs
- Renforcer les polarités, garantes d'une offre de besoins courants à proximité ?
- Développer le numérique, avec de nouveaux usages permettant de limiter les déplacements?

Energie : quelles actions potentielles pour le DOO ?



- 🔨 Définir des secteurs dont l'ouverture à l'urbanisation est conditionnée à :
 - * la présence d'une desserte en TC
 - * l'atteinte de performances énergétiques et environnementales renforcées
 - * l'utilisation d'énergie renouvelable pour le chauffage (bois-énergie, solaire thermique, géothermie...) ou à la production d'énergie renouvelable (solaire photovoltaïque, méthanisation...)



Prescriptions



Recommandations



Urbaniser prioritairement les secteurs bien desservis par les transports en commun



Prévoir le stationnement des vélos et les bornes de recharges électriques dans les nouveaux bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires



Encourager l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics, et l'émergence de projets « vitrine »



Outil utilisé dans le SCOT 2011

Energie : quelles actions potentielles pour le DOO ?



Encourager les documents d'urbanisme à permettre de dépasser de 30% les règles de constructibilité (gabarit : hauteur, emprise au sol) pour les bâtiments à énergie positive, d'exemplarité énergétique ou environnementale,



Développer les services numériques et les NTIC pour favoriser la diminution des déplacements (télétravail, espace de co-working, livraison à domicile...)



Favoriser la sobriété énergétique des nouveaux logements et la rénovation thermique du parc existant dans les politiques locales de l'habitat (PLH, OPAH...)



Favoriser la localisation des « éco-activités » sur le territoire (ENR, économie d'énergie, recyclerie, écologie industrielle, biomasse) et le développement de l'écologie industrielle, de l'économie circulaire et des circuits courts



Soutenir les initiatives des acteurs économiques et associatifs du territoire contribuant à réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre



Prescriptions



Recommandations

 **Outil utilisé dans le SCOT 2011**

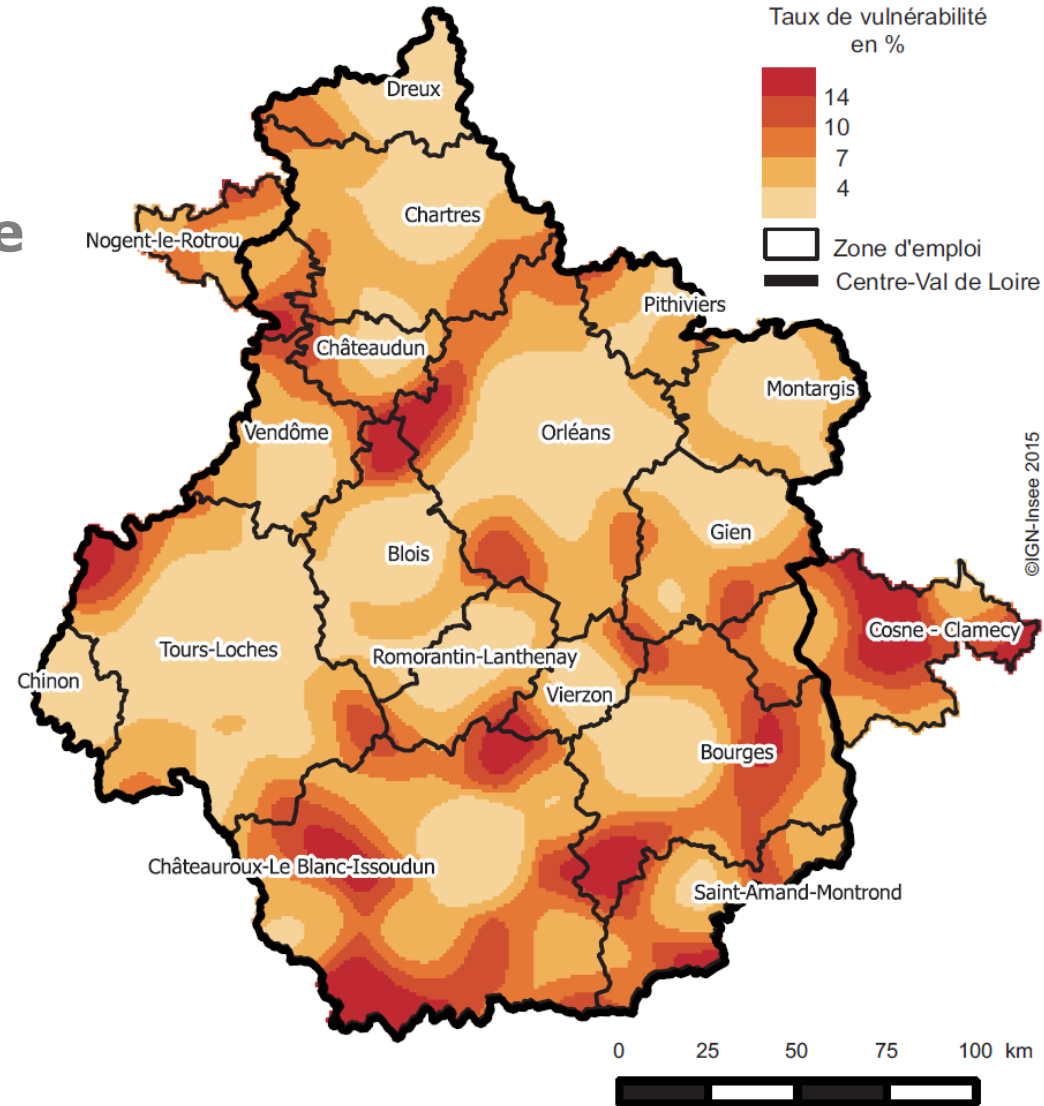
LA TRANSITION ENERGETIQUE

« Consommer mieux »

L'énergie une préoccupation importante pour les ménages

➤ Une précarité énergétique augmentant avec l'éloignement des pôles urbains.

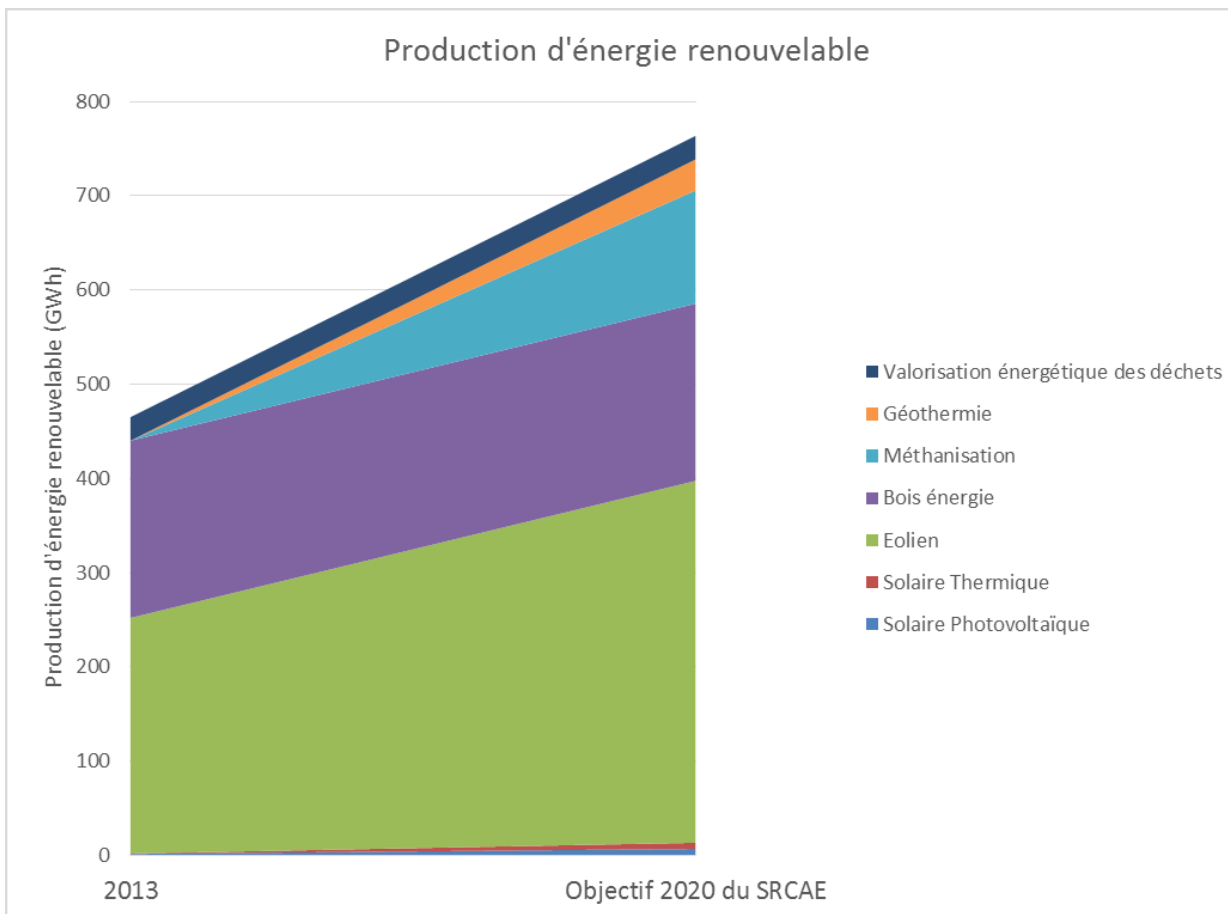
➤ Plus d'1/3 des ménages dans une situation préoccupante



Sources : Insee, Recensement de la population 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux - Revenus disponibles localisés ; SOeS ; Anah

Les ENRs : axe majeur de la transition énergétique

- Les ENRs : des secteurs porteurs (éolien, bois-énergie) et des gisements pour l'avenir (solaire, méthanisation, géothermie)



Energie : quels objectifs pour le PADD ?

Les enjeux révisés

➔ L'amélioration la consommation d'énergie
(consommer mieux)

RAPPEL

PADD 2011

Objectifs de développement d'une réelle stratégie à l'échelle du Pays axé sur le développement des filières renouvelables :


- *Ne précise pas les technologies prioritaires.*
- *Propose la réalisation d'un Plan Climat Territorial.*


Proposition d'objectifs révisés


- Lutter contre la précarité énergétique, très présente dans les zones rurales du territoire.
- Produire localement des énergies renouvelables notamment via un développement éolien maîtrisé et des autres alternatives (méthanisation, géothermie).
- Impliquer tous les acteurs dans la transition énergétique ?
- Faire évoluer les pratiques (mobilités, chauffage, consommation, production...) ?


Energie : quelles actions potentielles pour le DOO ?



 Définir des emplacements réservés pour l'accueil d'équipements mutualisés de production d'énergie (ex : unités méthanisation à proximité de consommateurs de chaleur).

 Fixer les critères principaux de l'acceptabilité des ENR (ex : Le principe de non-concurrence avec l'usage agricole devra prévaloir pour le développement de centrales photovoltaïques au sol).

 Encourager à une gestion durable par la filière bois-énergie.

 Intensifier la demande en bois-énergie, notamment par l'incitation à la conversion progressive des chaudières des bâtiments publics, afin de proposer des débouchés à l'offre des exploitants agricoles du territoire. ✓

 Encourager l'investissement citoyen local dans les projets de production d'énergie renouvelable

 Prescriptions

 Recommandations

✓ **Outil utilisé dans le SCOT 2011**

RESSOURCES GEOLOGIQUES



Ressources géologiques : quels objectifs pour le PADD et quelles actions potentielles pour le DOO ?

Les enjeux révisés

➔ Une gestion durable la ressource géologique locale en réduisant les besoins, en protégeant les capacités extractives et les sites géologiques remarquables et en assurant la valorisation agricole ou naturelle des sites de carrière en fin d'exploitation

RAPPEL




PADD 2011

*Pas
d'objectifs*

Proposition d'objectifs révisés

- Protéger les sites remarquables
- Préserver la ressource en limitant la consommation et en préservant le potentiel → réflexion sur la possibilité d'ouverture de nouveaux site d'exploitation de matériaux ?
- Quelle reconversion des sites ? Agriculture, TVB...

Incidences potentielles dans le DOO

-  Protéger les sites géologiques remarquables dans les PLU
-  **Permettre l'activité extractive en adoptant des règles de zonages adaptées dans les documents d'urbanisme (PLU ; PLUi) et orienter la reconversion.**
-  Encourager la réutilisation des matériaux de démolition, le recyclage et les matériaux alternatifs (bois...)



LA GESTION DES DECHETS



Déchets : quelles objectifs pour le PADD et quelles actions potentielles pour le DOO ?



Les enjeux révisés

La réduction de quantités de déchets produits et l'augmentation de leur valorisation/L'intégration de la gestion des déchets le plus en amont possible/La résorption des décharges non-autorisées présentes

Proposition d'objectifs révisés

- Permettre la mise en place d'équipements spécifiques (plateformes de compostage...).
- Veiller à la réhabilitation des sites d'anciennes décharges. Quels souhaits ?
- Mener une réflexion pour l'implantation d'une installation de stockage des déchets inertes.

Incidences potentielles dans le DOO

-  Réfléchir localement à la définition des emprises foncières potentiellement utilisables pour la mise en place d'équipements de valorisation des déchets organiques et non-organiques (unité de méthanisation, plateforme de compostage).
-  Etudier la possibilité d'implanter une installation de stockage des déchets inertes sur le territoire et notamment sur les emprises foncières occupées par les anciennes décharges non-autorisées.



RAPPEL

PADD 2011

Déclinaison des objectifs du PEDMA à l'échelle du SCoT

DOO



BOÎTE À OUTILS